

Technicien de maintenance en marine de plaisance

RNCP41845 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Niveau 4
Sigle	TP — Titre professionnel
Code(s) NSF	225s
Formacode(s)	23602
Code(s) ROME	I1601
Type d'enregistrement	Enregistrement de droit
Date d'échéance	19/01/2031

Certificateur(s)

MINISTERE DU TRAVAIL DU PLEIN EMPLOI ET DE L' INSERTION · SIRET : 11000007200014

Partenaires habilités

7 organismes habilités, d'après la liste publiée par France compétences : 3 à former et organiser l'évaluation et 4 à former.

Organisme	SIRET	Habilitation
AFPA ENTREPRISES	82409268800012	Former
AFPA ENTREPRISES	82409268800053	Former
AFPA ENTREPRISES	82409268800010	Former
AFPA ENTREPRISES	82409268800051	Former
AGENCE NATIONALE POUR LA FORMATION PROFESSIONNELLE DES ADULTES	82422814200579	Former et organiser l'évaluation
AGENCE NATIONALE POUR LA FORMATION PROFESSIONNELLE DES ADULTES	82422814200587	Former et organiser l'évaluation
AGENCE NATIONALE POUR LA FORMATION PROFESSIONNELLE DES ADULTES	82422814201163	Former et organiser l'évaluation

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

Le technicien de maintenance en marine de plaisance est un emploi du secteur du nautisme contribuant à la maintenance des bateaux de plaisance qu'ils soient en milieu maritime ou fluvial.

ACTIVITÉS VISÉES

A l'aide des consignes communiquées par sa hiérarchie et de l'exploitation des informations contenues dans les documentations techniques, il prépare, organise et planifie son intervention.

Il réalise ou participe à la manœuvre et la manutention de bateaux comme la mise au sec ou la mise à l'eau, le mâtage, le démâtage et le calage des bateaux. Il assure l'entretien, carène et répare les coques principalement en

matériaux composites verre/polyester, mais également en bois ou pneumatiques. Il installe et entretient les servitudes. De même, il installe et entretient l'accastillage et le gréement et peut être amené à optimiser ceux-ci à la demande du client. Le professionnel réalise l'entretien courant, et l'hivernage des moteurs hors-bord et in-bord qu'ils soient thermiques ou électriques. Il peut être amené à réaliser des opérations d'usinage et d'ajustage. Il vérifie l'installation électrique des bateaux, raccorde et met en service de nouveaux équipements.

Il échange oralement sur le travail à réaliser avec le responsable du chantier et parfois avec le client. Il renseigne les documents administratifs tels que l'ordre de réparation, le bon de commande de pièces ou de matériaux spécifiques, le devis. Il est amené à travailler en hauteur, dans des espaces réduits, dans des positions parfois inconfortables. Il manipule des charges lourdes ou encombrantes, des outils ou des produits dangereux. Il adapte ses interventions et son comportement aux exigences de sécurité, d'hygiène, de qualité, d'environnement et de transition écologique inhérentes au site, aux produits et aux procédés, pour lui-même, les autres personnes et les biens.

Il utilise les équipements de protection collective (EPC), adaptés aux travaux sur lesquels il intervient, telle que l'aspiration de vapeurs ou poussières. Il porte les équipements de protection individuelle (EPI), adaptés aux travaux qu'il exécute tel qu'un vêtement de travail, des chaussures de sécurité, des lunettes, un masque et des gants.

Il peut être amené à utiliser des engins de manutention, manœuvrer des bateaux au moteur, utiliser un véhicule routier pour se déplacer. Pour ces tâches, il doit être en possession du permis ou de l'autorisation de conduite adaptée au type de véhicule (permis bateau, permis de conduire B, E, C, mention additionnelle 96) et doit respecter les réglementations de conduite.

Son activité peut s'exercer dans différents lieux : dans un atelier de chantier, à l'extérieur, sur terre-plein ou à flot.

Le technicien travaille généralement seul, à partir d'un ordre de réparation ou d'une demande orale du chef d'atelier auquel il rend compte.

Son amplitude de travail peut être variable. Durant la saison, ses horaires de travail peuvent être modifiés et il peut être amené à travailler le week-end.

COMPÉTENCES ATTESTÉES

Réaliser la manutention et l'entretien courant des bateaux de plaisance

- Manutentionner des bateaux de plaisance
- Entretenir les œuvres vives et les œuvres mortes des bateaux de plaisance
- Manœuvrer au port des bateaux de plaisance
- Réaliser l'entretien courant des moteurs des bateaux de plaisance

Réaliser la maintenance des éléments en composite et en bois des bateaux de plaisance

- Conseiller techniquement le client sur l'utilisation, l'entretien et les interventions réalisées sur le bateau
- Assurer la maintenance des coques et des ponts des bateaux de plaisance de structure verre/polyester
- Réaliser les opérations de maintenance des éléments en bois, non structurels, des bateaux de plaisance

Mettre en service et assurer la maintenance de l'accastillage, du gréement et des équipements de bord des bateaux de plaisance

- Assurer la maintenance des équipements de confort des bateaux de plaisance
- Assurer des opérations d'usinage et d'ajustage d'éléments de structure en marine de plaisance
- Assurer la maintenance de l'accastillage et du gréement des bateaux de plaisance

Blocs de compétences

RNCP41845BC01 — Réaliser la manutention et l'entretien courant des bateaux de plaisance

LISTE DE COMPÉTENCES

- Manutentionner des bateaux de plaisance
- Entretenir les œuvres vives et les œuvres mortes des bateaux de plaisance
- Manœuvrer au port des bateaux de plaisance
- Réaliser l'entretien courant des moteurs des bateaux de plaisance

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Mise en situation professionnelle : 04 h 00 min

En début de mise en situation professionnelle, le candidat présente son permis bateau au jury.

La mise en situation professionnelle comporte 3 parties indépendantes :

Partie 1 "manutention calage" (durée 01 h 00 min)

Le candidat manutentionne et cale un bateau de plaisance.

Partie 2 "entretien coque" (durée 02 h 00 min)

Le candidat réalise une opération d'entretien d'une coque de bateau de plaisance.

Partie 3 "entretien motorisation" (durée 01 h 00 min)

Le candidat réalise une opération d'entretien courant d'une motorisation hors-bord ou in-bord.

Questionnaire professionnel : 00 h 45min

Un questionnaire professionnel complète la mise en situation professionnelle.

Sous la surveillance d'un surveillant, il se déroule dans la même pièce.

Durée totale de l'épreuve pour le candidat : 04 h 45 min

RNCP41845BC02 — Réaliser la maintenance des éléments en composite et en bois des bateaux de plaisance

LISTE DE COMPÉTENCES

- Conseiller techniquement le client sur l'utilisation, l'entretien et les interventions réalisées sur le bateau
- Assurer la maintenance des coques et des ponts des bateaux de plaisance de structure verre/polyester
- Réaliser les opérations de maintenance des éléments en bois, non structurels, des bateaux de plaisance

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Mise en situation professionnelle : 05 h 00 min

La mise en situation professionnelle comporte 2 parties indépendantes (durée 05 h 00 min).

Partie 1

Le candidat réalise une opération de travail des matériaux composites comprenant la pose et stratification de tissus et la finition par gelcoat ; par exemple : réparation d'un trou sur une coque en verre/polyester, réfection d'un antidérapant sur un pont, ...

Partie 2

Le candidat fabrique et pose une pièce en bois par exemple : une cloison, une console, un coffre.

Questionnaire professionnel : 00 h 30 min

Un questionnaire professionnel complète la mise en situation professionnelle.

Sous la surveillance d'un surveillant, il se déroule dans la même pièce.

Questionnement à partir de production(s) : 00 h 20 min

Pendant 10 minutes, le candidat présente au jury un rapport écrit traitant des différentes phases « d'un entretien avec un client » du conseil apporté jusqu'à la pose d'équipement et de mise en service par le candidat. Elle est suivie d'un questionnement du jury d'une durée de 10 minutes.

La présentation se déroule à partir d'un dossier fourni par le candidat, comportant plans ou photos, documents techniques permettant de valider les choix techniques effectués.

Dans tous les cas, la présentation s'appuie sur le rapport d'entretien écrit contenant les étapes :

- du choix de l'équipement adapté aux contraintes du bateau
- de l'adaptation de l'équipement
- de la mise au point
- de la mise en service
- de la prise en main

Durée totale de l'épreuve pour le candidat : 05 h 50 min

RNCP41845BC03 — Mettre en service et assurer la maintenance de l'accastillage, du gréement et des équipements de bord des bateaux de plaisance

LISTE DE COMPÉTENCES

- Assurer la maintenance des équipements de confort des bateaux de plaisance
- Assurer des opérations d'usinage et d'ajustage d'éléments de structure en marine de plaisance
- Assurer la maintenance de l'accastillage et du gréement des bateaux de plaisance

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Mise en situation professionnelle : 06 h 00 min

La mise en situation professionnelle comporte 3 parties indépendantes :

Partie 1 (durée 04 h 30 min)

Phase 1 (durée 04 h 20 min) : sur une coque, portion de coque ou maquette, le candidat installe un équipement de bord : réalisation d'un support pour la pose de l'équipement de bord, pose de l'équipement de bord et raccordement (électrique, hydraulique).

Phase 2 (durée 00 h 10 min) : le candidat présente oralement- son travail au jury.

Partie 2 (durée 01 h 00 min)

Le candidat entretien ou remplace des composants d'accastillage : entretien d'un winch, remplacement ou fixation de taquets, réalisation d'une sortie de drisse, ...

Partie 3 (durée 00 h 30 min)

Le candidat réalise une opération de matelotage : nœuds, gréer un palan, réalisation d'une épissure.

Questionnaire professionnel : 00 h 30 min

Un questionnaire professionnel complète la mise en situation professionnelle.

Sous la surveillance d'un surveillant, il se déroule dans la même pièce.

Durée totale de l'épreuve pour le candidat : 06 h 30 min

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS

- Chantier nautique ou fluvial, spécialisé dans la maintenance
- Entreprises de réparation et d'entretien de voiliers ou bateaux à moteurs
- Vente de bateaux de plaisance neufs ou d'occasion
- Location de voiliers, bateaux à moteurs ou de bateaux fluviaux

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

- Concessionnaire-vendeur de moteurs ou de bateaux
- Agent de maintenance
- Ouvrier très qualifié de maintenance
- Gréeur
- Technicien de maintenance
- Accastilleur

RÈGLEMENTATIONS D'ACTIVITÉ

Division 240 : Règles de sécurité applicables à la navigation de plaisance en mer sur des embarcations de longueur inférieure ou égale à 24 mètres.

Marché du travail

Indicateurs au niveau des familles professionnelles (FAP) des métiers visés, agrégés au niveau national — France Travail / DARES (open data).

Tension de recrutement (DARES 2024)	Très élevée (5/5)
Facteurs principaux	Intensité d'embauche, Manque de main-d'œuvre disponible, Lien formation-emploi
Salaire médian (mensuel)	2 189 €
Diplôme le plus fréquent	Bac général, technologique, professionnel ou équivalent en mécanique, électricité, électronique (27 % des actifs en emploi)
Familles professionnelles (FAP)	G0A40 — Ouvriers de la maintenance générale et mécanique · tension 5/5 (Très élevée) G1X72 — Techniciens et agents de maîtrise en maintenance générale et mécanique industrielle · tension 5/5 (Très élevée)
Projets de recrutement (BMO 2026)	17 706
Jugés difficiles à recruter	68 %
Emplois saisonniers	7 %
Familles professionnelles (FAP)	G0A40 — Ouvriers de la maintenance générale et mécanique G1X72 — Techniciens et agents de maîtrise en maintenance générale et mécanique industrielle

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation continue, Apprentissage, Contrat de professionnalisation, VAE

COMPOSITION DU JURY — FORMATION CONTINUE, APPRENTISSAGE, CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION, VAE

Le jury du titre est habilité par le représentant territorial compétent du ministère chargé de l'emploi. Il est composé de professionnels du métier concerné par le titre (Art. R 338-6 du Code de l'Éducation).

Base légale

Date d'échéance de l'enregistrement	19/01/2031
Date de dernière délivrance possible	19/01/2032

Liens avec d'autres certifications

CORRESPONDANCES (PAR BLOCS)

RNCP35190, RNCP41846

Pour plus d'informations

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/41845/>

Où se former

Formations référencées	8
Organismes	3
Régions couvertes	3
Prix indicatif	4 999 € – 17 360 €

Offre de formation — MonCompteFormation (Caisse des Dépôts), licence ouverte.

Se former en apprentissage

Formations en apprentissage	3
Organismes gestionnaires (CFA)	2
Organismes formateurs	3
Régions couvertes	2
Départements couverts	3
Organismes certifiés Qualiopi	3
Sessions	de 09/2026 à 09/2028

Catalogue des formations en apprentissage — réseau des Carif-Oref. Sans frais pour l'alternant : formation financée par l'OPCO de la branche (NPEC).

Demande CPF — formations engagées

Dossiers CPF engagés	2
Montant total engagé	9 516 €

Coût moyen par dossier	4 758 €
Durée moyenne	279 h
Période	09/2026
France compétences	72 %
Reste à charge titulaire	28 %

Formations engagées via le CPF — Caisse des Dépôts (open data), tous organismes confondus.